



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Septembre 2014 – N° 27

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie



Protégeons notre commune

Dans le mot de la Mairie du mois de décembre 2013, je vous ai souhaité « Bonne fêtes de fin d'année et vivement l'été... ». J'espère que la fin d'année fut bonne mais pour le reste, et à l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'été se fait toujours désirer !

Il est vrai que cette situation a tendance à affecter notre moral, mais sommes-nous vraiment si malheureux lorsque l'on entend les nouvelles à la radio ou voyons ces terribles images en provenance de Gaza, d'Ukraine, d'Afrique et d'ailleurs? Nous avons tous nos problèmes mais nous avons surtout la chance de vivre en Suisse, dans ce beau canton de Genève et finalement, dans une de ses plus belles communes : Bellevue.

Comme vous le savez, vos autorités communales font tout pour améliorer la qualité de vie de notre commune et la dernière étape en date s'est concrétisée par le réaménagement complet de l'Esplanade Gitana. Le samedi 30 août nous avons inauguré cette réalisation, ainsi que le nouveau local de la Société de Sauvetage de Bellevue-Genthod, en présence de Monsieur le Conseiller d'Etat Serge Dal Busco et de Madame la Baronne Nadine de Rothschild qui a dévoilé la plaque commémorative.

La remise en état du local du Sauvetage, la mise en valeur de l'espace du bord du lac (dénommé officiellement « Esplanade Gitana ») et les infrastructures abritant la buvette, les sanitaires, les douches et l'abri vélo sont, de l'avis général, une grande réussite.

Maintenant, nous avons tous la responsabilité de respecter ces lieux et faire en sorte que ce patrimoine communal ne soit pas victime de déprédations ou d'incivilités. Si je me permets ce « bémol » c'est principalement que l'expérience nous démontre que même dans notre commune nous sommes à la merci de personnes qui n'ont aucun respect du bien public, et que nous devons absolument tous lutter contre ce fléau. Par exemple, ce printemps, deux bancs installés devant le parking de la Mairie ont été volés, malgré qu'ils aient été fixés très solidement. Un citoyen de la commune, qui désire garder l'anonymat, très choqué par ce délit, a proposé à la Mairie de financer deux nouveaux bancs. Quelle belle attitude contrastant avec celle des voleurs.

Voilà, j'espère que le beau temps sera enfin arrivé et que vous pourrez pleinement profiter d'un automne que l'on nous annonce radieux, comme notre commune...

Marcel Beauverd,
Maire





INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mois de juin marque chaque année la passation du bureau du Conseil municipal et du Maire. Une petite cérémonie s'est déroulée le 17 juin, avant la dernière séance du Conseil municipal du semestre, pour marquer la fin de l'année de Maire de M. Daniel Fabbi et le début de celle de M. Marcel Beauverd.

Le bureau du Conseil municipal est, quant à lui, désormais constitué de M. Jean-Daniel Viret (Président), Mme Sonia Gatti (Vice-présidente), M. Gérald Rüegsegger (membre). Ce dernier a quitté la Présidence et a été chaleureusement remercié.



Le Conseil administratif in corpore écoute le discours du Président sortant, M. Gérald Rüegsegger devant une trentaine d'invités.

M. Jean-Daniel Viret a entamé la séance du Conseil municipal par un discours d'ouverture dont voici un extrait :

[...] C'est avec plaisir que je prends la parole dans un contexte politique sensible. L'acceptation de l'initiative UDC du 9 février sur l'immigration a sérieusement ébranlé certaines de nos certitudes. Le fâcheux message de fermeture, de repli, d'alleingang véhiculé par le résultat de cette votation m'irrite encore aujourd'hui.

Quel avenir envisageons-nous pour nos jeunes ? Comment expliquer le résultat de cette votation à nos enfants ? Il tombe sous le sens que la participation de la Suisse à la recherche européenne, la facilitation des échanges d'étudiants entre universités et l'opportunité pour ceux-ci de bénéficier de la confrontation, du partage et de l'échange des connaissances sont des paramètres essentiels à leur réussite, à celle de nos hautes écoles, de nos chercheurs et enfin à celle de notre économie.

Quelle erreur fatale de croire qu'au XXI^e siècle nous pouvons nous suffire à nous-mêmes !

Nous devons refuser « l'enfermement de type régressif » que la politique dogmatique négative, simpliste, manichéenne et obsessionnelle de certains nous impose. Osons valoriser et défendre avec insistance et courage le principe d'une « politique proactive d'ouverture réfléchie » valeur porteuse et vectrice d'avenir pour nos enfants.

Bellevue, elle, a su montrer l'exemple. Notre commune a augmenté sa population de 75% en dix ans, record toutes catégories ces dix dernières années en Suisse.

Grâce à la politique proactive de l'Exécutif et du Législatif de Bellevue, l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants est une réussite. La crèche, le bâtiment du parascolaire, l'école Gitana, l'aménagement du quartier de la Roselière et du centre du village, l'aménagement de nouveaux espaces verts, la réfection du secteur de port Gitana, sont des preuves concrètes qu'une collectivité ouverte, généreuse et entreprenante peut augmenter rapidement sa population sans problèmes majeurs. Merci à tous les acteurs de cette réussite.

Puissent nos élites fédérales en prendre de la graine.

Jean-Daniel Viret

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 17 JUIN 2014

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les délibérations suivantes :

- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 2'300'000.— (TTC) destiné à la réalisation d'une zone 30km/h sur les chemins de la Chênaie et de la Mojonne,
- Ouverture d'un crédit d'étude de CHF 20'000.— (TTC) destiné à la rénovation des canalisations eaux usées et eaux de pluies sur le chemin Aux-Folies,
- Ouverture d'un crédit d'étude de CHF 30'000.— destiné à l'aménagement du chemin piéton longeant les routes de Rennex et des Fayards, tronçon chemin des Limites – autoroute, et se poursuivant jusqu'au chemin des Bois d'Avault,
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2014 d'un montant de CHF 20'100.— (TTC) destiné aux travaux à entreprendre suite à un audit SIG de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux,
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2014 d'un montant de CHF 12'000.— (TTC) destiné à la sécurisation du bâtiment du Stade Marc-Burdet.

Et décide à la majorité d'accepter les délibérations suivantes :

- Division, échange et réunion de parcelles, ainsi que modification et constitution de servitudes dans le secteur dit



« La Tuilière » entre la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) et la commune de Bellevue,

- Modification du règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue (LC 06 111).

ÉLECTIONS COMMUNALES 2014

Les 19 avril et 10 mai 2015 auront lieu les élections des représentants politiques des communes genevoises pour la prochaine législature qui durera 5 ans.

Si vous souhaitez vous engager pour votre Commune, retrouvez sur notre site internet les coordonnées des groupes politiques Bellevistes.

A Bellevue, ce sont 19 Conseillers municipaux et 3 Conseillers administratifs qui siégeront. Une fois élus, les Conseillers municipaux se répartiront dans les commissions dont la thématique les intéresse ou dans lesquelles ils apporteront connaissances, compétences et expérience.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la chancellerie d'Etat, service des votations et élections au 022 546 52 00 ou via www.ge.ch/sve



En réception de la Mairie de Bellevue, deux vitrines d'exposition ont été installées, à admirer librement pendant les heures d'ouverture. Elles reviennent jusqu'à fin 2014 sur le succès de Ciné Gitana, la scène du Carénage de Port Gitana et le film qui y a été tourné avec Louis de Funès en 1959. D'autres expositions temporaires sont prévues deux fois par année, la première de janvier à juin et la suivante de septembre à décembre.



Lieu-dit « La Californie » pendant les moissons il y a environ un siècle, là où aujourd'hui l'autoroute croise la route de Collex, avec en arrière fond le village de Collex. Photo aimablement prêtée par Madame Yvonne Humbert.



DÉNOMINATION DU CHEMIN DU PRÉ-ST-PIERRE



Le Conseil municipal et le Conseil administratif ont validé la proposition de dénomination de chemin suivante, qui vous est transmise par le biais de ce tout-ménage. Le Conseil administratif transmettra par la suite une demande officielle auprès de la commission cantonale de nomenclature. Ce chemin, aujourd'hui fréquenté par quelques rares promeneurs et tracteurs, fut naguère un lieu de passage obligé pour les habitants des hameaux de Valavran et Colovrex qui voulaient rejoindre le village de Ferney-Voltaire. En empruntant le chemin, nous découvrons une passerelle qui enjambe le ruisseau du Gobé. Un champ nous sépare du village de Voltaire et la frontière est délimitée par une borne. Le chemin se trouvant au prolongement sur le territoire français se dénomme chemin du Gué. Malheureusement, un chemin porte le même nom sur la commune de Lancy. La carte Siegfried mentionne un lieu-dit «Pré-Saint-Pierre». Nul doute que les adeptes de la marche ou du vélo sauront lui redonner vie.

PROTÉGER NOS EAUX CONTRE LES MICROPOLLUANTS



Les micropolluants proviennent de quantité de produits tels que médicaments, produit vaisselle, lessive, cosmétiques, douche, bricolage, agriculture. Ils parviennent dans les eaux par les canalisations, ruissellements sur des surfaces urbaines et agricoles et compromettent ainsi la qualité de l'eau. Les stations d'épuration des eaux sont très efficaces pour dégrader les polluants d'origine naturelle, cependant elles peinent à s'attaquer aux substances synthétiques. Les micropolluants contaminent nos ressources en eau potable et portent atteinte à la santé des animaux et des plantes. Selon les connaissances actuelles, les concentrations de micropolluants mesurées dans les eaux souterraines et superficielles ne représentent aucun risque pour l'être humain. Par précaution, il importe

néanmoins d'éviter autant que possible toute contamination. La Confédération recourt à des instruments légaux pour limiter l'homologation de certaines substances nocives pour l'environnement et en interdire ou restreindre l'emploi. S'il est difficile d'interdire certaines substances, leur élimination sera améliorée en dotant certaines stations d'épuration d'une étape de traitement supplémentaire. Tout le monde peut agir pour diminuer la présence de micropolluants originaires des ménages. Il faut doser au plus juste vos produits, choisir des alternatives naturelles et se passer des substances inutiles.

Pour en savoir plus :

<http://www.bafu.admin.ch/gewaesserschutz/03716/index.html?lang=fr>

<http://www.energie-environnement.ch/le-saviez-vous/446-micropolluants-pour-proteger-nos-eaux-chacun-peut-reduire-la-dose-au-quotidien>

ATTENTION AU SENECON SUD-AFRICAIN DU CAP (*Senecio inaequidens*)



Il s'agit d'une plante herbacée, vivace, appartenant à la famille des Composées, introduite sur le Vieux Continent dès 1889 par l'industrie lainière. Depuis les années 1980, elle colonise la Suisse romande. Cette espèce appartient à la liste noire des néophytes. Des cas d'intoxication par consommation chez le cheval sont de plus en plus fréquents.

La plante, qui mesure de 50 à 150 cm, fleurit de mai à décembre et les fruits, des akènes plumeux, prennent forme de juin à janvier.

Ces akènes sont aisément disséminés par le vent. Cette vivace peut se développer en buisson vivant de 5 à 10 ans. Elle se reconnaît facilement à ses feuilles entières, allongées et dentées.

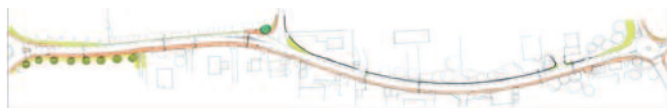
La fleur est jaune dorée, de 10-20 mm de diamètre, avec des capitules très nombreux, chaque capitule est bordé de 12 à 14 ligules de couleur jaune. Un plant développé possède 80 à 100 capitules et peut produire plus de 10'000 graines par an. La technique de lutte recommandée consiste à arracher le plant avant fin juin (fructification). Le fauchage ne permet pas de le supprimer mais favorise la concurrence des autres plantes.

Pour en savoir plus :

www.ge.ch/nature/media/nature/files/fichiers/documents/senecon_a4_0.pdf



ROUTE DE VALAVRAN



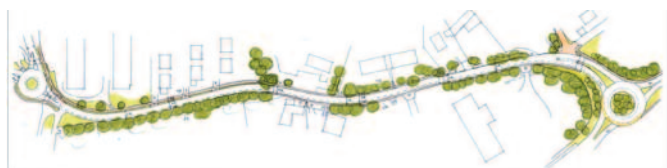
La commune va procéder au réaménagement du tronçon entre la route cantonale de Collex et le chemin des Tuileries; permettant ainsi d'améliorer la sécurité, le confort et les continuités pour les deux-roues et les piétons.

Ces travaux qui débuteront cet automne consisteront à :

- Réfectionner les collecteurs d'eaux usées et pluviales du giratoire de la route de Collex au chemin de la Mojonne,
- Effectuer des aménagements cyclables sur l'ensemble du tronçon,
- Élargir le trottoir existant,
- Créer une traversée piétonne avec un îlot, réorganiser le carrefour William-Rappard,
- Assainir le bruit par la pose d'enrobé phonoabsorbant, (-9dB(A) soit un bruit de roulement divisé par 8),
- Aménager un nouvel abri bus.

Les travaux vont débuter cet automne.

CHEMIN DES TUILERIES



Le chemin des Tuileries sera prochainement réaménagé pour permettre l'amélioration de la sécurité et le confort des cyclistes. Sur le tronçon Chêne-Roselière, ces travaux consisteront à la mise en place d'une bande cyclable sur la voie en direction des Romelles et des avancées de trottoir aux passages pour piétons (modération ponctuelle). Sur le tronçon Roselière-Tuileries, l'aménagement d'une bande cyclable est prévu sur la voie en direction de Valavran. Des modérations par rétrécissements ponctuels de la largeur de la chaussée sont également prévues.

SITE PALAFITTES



À l'époque néolithique, le rivage de notre commune a connu d'importantes installations de palafittes. Les palafittes sont des vestiges de villages préhistoriques (3'000 à

700 avant J.-C.) conservés dans les milieux humides qui constituent une source unique d'informations premières des sociétés agraires européennes. La découverte du site de Bellevue-Genthod remonte à 1860. Ce périmètre a livré une grande quantité d'objets archéologiques conservés au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, tels que des haches, marteaux, couteaux, broyeurs, etc.)

Le Conseil d'Etat, dans son arrêté du 18 juin 2014, suivant les recommandations des milieux spécialisés, a fixé un périmètre de protection des sites lacustres et les a classés « d'antiquité immobilière ».

Pour en savoir plus :

<http://www.palafittes.org/fr/index.html>



INFORMATIONS IMPORTANTES: MODIFICATIONS TECHNIQUES LE 24 SEPTEMBRE

Le 24 septembre 2014, upc cablecom fait un pas de plus vers le passage définitif à la télévision numérique, avant d'abolir définitivement la télévision analogique dans le courant de l'année 2015.

Les modifications prévues le 24 septembre réduiront la gamme de chaînes analogiques à 15 – elles sont toutes disponibles depuis quelques temps déjà en qualité numérique non cryptée. Si vous regardez encore la télévision analogique, de nombreuses possibilités s'offrent à vous pour continuer de recevoir toutes vos chaînes favorites. Vous pouvez par exemple passer tout de suite à l'offre de télévision numérique de base : vous conserverez toutes vos chaînes, sans aucun frais supplémentaire. upc cablecom met gracieusement à la disposition de chaque ménage un convertisseur pour les anciens téléviseurs qui ne sont pas compatibles avec la technologie numérique. Si vous profitez déjà de l'offre de télévision numérique de upc cablecom, vous devrez actualiser les paramètres de votre téléviseur le 24 septembre. Vous retrouverez tous vos programmes habituels après une recherche automatique des chaînes.

Que faut-il faire avant ?

Vérifiez si tous les téléviseurs de votre ménage sont prêts pour les modifications techniques du 24 septembre. Veuillez suivre la procédure décrite sur upc-cablecom.ch/leman. Pour un conseil personnalisé plus détaillé ou pour effectuer un Digital Check, vous pouvez appeler le numéro gratuit 0800 600 666 ou vous adresser à l'un des « Service Points » ou partenaires officiels dans votre région.



CHEMIN DE LA RADIO / DES BISONS

Les amateurs de balades auront largement de quoi user leurs chaussures entre le carrefour Colovrex/Valavran et la route de Collex. L'aménagement de 1400 m de sentier pédestre/deux-roues sera pratiquement terminé pour cet automne. Les travaux d'une longueur d'environ 200 m sur le chemin de la Radio sont terminés. Une réfection du chemin existant et la mise en place d'un collecteur ont été également réalisés. Les travaux sur le chemin des Bisons sont en cours. Des bancs en granit blanc ont également été prévus pour profiter des vues imprenables sur le Mont-Blanc et sur nos vignobles.

DES ABEILLES AUX JEUX DE L'ÉCOLE DE BELLEVUE

Le Service d'intervention et de secours (SIS) est intervenu le 9 mai pour enlever un essaim d'abeilles. Un échafaudage a dû être mis en place pour déloger les insectes. Un essaim compte plusieurs dizaines de milliers d'abeilles. Elles ne sont pas agressives et ne piquent pas spontanément, car elles y perdraient la vie.



DISSOLUTION DU GIGDT

Une page se tourne. Le Groupement Intercommunal de Gestion des Déchets des Tuileries (GIGDT) a été dissout le 23 juillet 2014 suite à un arrêté du Conseil d'État se basant sur les délibérations des Conseils municipaux de Bellevue et de Genthod.

Depuis l'apparition de la déchetterie cantonale (ESREC) et la disparition simultanée de la déchetterie intercommunale, le groupement n'avait plus lieu d'exister, bien qu'il fut novateur lors de sa création, il y a vingt ans.

L'emplacement de l'ancienne déchetterie n'a pas été abandonné pour autant puisque les voiries des communes de Genthod et de Bellevue continuent de l'exploiter à travers un contrat de prestations.

LIMACES



Dans les années humides, rien de plus rageant que de voir ses jeunes plants de salade et ses fleurs dévastés par les limaces.

Cependant, les granulats anti-limace au métaldéhyde sont à bannir. En effet, ils sont toxiques pour nous, les chiens, chats et pour les animaux sauvages tels que le hérisson, la musaraigne, le crapaud et les oiseaux. Il faut préférer les granulés Ferramol à base d'orthophosphate de fer qui sont autorisés en agriculture biologique. Vous avez également d'autres moyens pour lutter contre les limaces : Favoriser la culture de végétaux répulsifs (sauge, bégonias, etc), disperser des couvre-sols (sable, marc de café, cendre de bois,...), introduire des prédateurs (hérissons, lézards, carabes, ...) ou les ramasser à l'aide de pièges.

INCIVILITÉS

La Mairie se passerait bien de ces quelques lignes, mais, malheureusement, elles deviennent récurrentes dans le journal communal. Force est de constater que les incivilités persistent dans notre commune puisque l'on déplore l'embrasement d'une plate-bande de lavande en juin dernier.

Avertie ou négligente, la personne qui a provoqué ce feu de broussaille a tout de même menacé le bâtiment Gitana accueillant des classes d'école et des appartements occupés au moment des faits !





Bellevue
european energy award

2014 : LA COMMUNE DE BELLEVUE A MAINTENU LE LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE !

Pour être Cité de l'énergie, une commune, une ville ou une région doit avoir réalisé ou planifié au moins 50% des mesures possibles en matière de politique énergétique et environnementale. Après l'obtention du label en 2006 avec 51,5% des points accordés, sa réobtention en 2010 avec 56%, la commune de Bellevue s'améliore encore et obtient un score de 62% à l'audit 2014. C'est d'autant plus réjouissant que les critères augmentent à chaque relabellisation.

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). **Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale.** Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

En route pour une société à 2'000 watts !

« La commune de Bellevue a conclu, en 2014, un chapitre très important de sa politique énergétique: son plan directeur des énergies. En effet, nous y travaillons depuis 2011. Ce plan contient un bilan énergétique et une analyse des potentiels de la commune. Le bilan énergétique comprend un inventaire des possibilités d'approvisionnement local en énergie et une évaluation des besoins actuels et futurs. Sur cette base, nous avons établi des scénarios énergétiques que nous souhaitons voir réalisés dans les meilleurs délais. Bien que cette étape ne soit pas obligatoire, nous avons choisi de faire valider ce plan directeur par l'Office cantonal de l'énergie, pour ne pas garder cette étude confidentielle, et pour qu'elle revête une valeur légale. De cette façon, la commune se fixe officiellement pour objectif d'atteindre d'ici 2020 les valeurs cibles de la société à 2000 watts ! »

Marcel Beauverd, Maire

Un centre du village réaménagé

Depuis le réaudit Cité de l'énergie de 2010, le centre du village de Bellevue a changé de visage. La station de pompage SIG qui se trouvait derrière les bâtiments de la route de Lausanne a laissé la place à deux nouveaux immeubles d'habitation dits de « la Tuilière », répondant à la demande croissante de logements du canton de Genève. Ceux-ci, labellisés Minergie, ont accueilli leurs locataires durant l'été 2012.

2013 a vu la construction de deux nouveaux bâtiments à haut potentiel énergétique: « Les Aiglons » dédié aux activités parascolaires et à la bibliothèque, Minergie-ECO, et le bâtiment Dr. Frédéric Rilliet, accueillant la crèche intercommunale « Les 4 Saisons », édifié aux normes Minergie. Le chauffage de ces constructions est assuré par des sondes géothermiques couplées à une pompe à chaleur tandis que l'eau chaude sanitaire est produite en partie par des panneaux solaires.

L'environnement paysager de ces bâtiments a été réalisé avec soin, complétant l'aménagement des cheminements piétonniers. Des haies vives, des vivaces, des hortensias, des plantes grimpantes et des framboisiers ont été plantés et la prairie fleurie entre les deux édifices favorise la biodiversité du site, classé « Nature en ville ». Dans le même esprit, le centre du village s'est vu doté de nouveaux espaces de jeux pour les enfants, entièrement construits en bois de robinier.

Parallèlement, la commune est arrivée au bout de l'assainissement de son réseau d'éclairage public. Plus aucune ampoule à vapeur de mercure ne subsiste sur son territoire.

Les projets phares de la politique énergétique

- Elaboration et validation du Plan directeur communal des énergies ;
- Incitation des privés à la rénovation thermique de leurs bâtiments et aide à la mise en œuvre: diagnostics énergétiques et ateliers de préparation à la rénovation, subventionnés ;
- Evaluation de la durabilité du bâtiment pour les activités parascolaires à l'aide de l'outil Boussole 21 ;
- Autoévaluation de la politique communale sous l'angle du développement durable avec l'outil Facteur 21 ;
- Audit énergétique de tous les bâtiments communaux.



ÉCOGESTES DE BELLEVUE

« Votre Mairie vous informe » se propose de reprendre, à raison d'un chapitre par numéro, les éco-conseils que les employés communaux se sont engagés à respecter. Le document contenant ces éco-gestes a été réalisé, sur demande de la Mairie, par ecoLive management environnemental au mois de juin 2012.

Chapitre 1 – Ecoconduite

Des gestes quotidiens pour l'environnement

- 1) Si vous conduisez une voiture manuelle, **montez le rapport dès que les rotations du moteur atteignent entre 2000 et 2500 tours/minute** (pour les Diesels : dès 1500 tours/minute). Une partie de l'énergie du moteur est perdue par la friction mécanique et cette perte augmente avec le régime du moteur. En conduisant à une vitesse moteur inférieure, cela réduit la consommation de carburant !
- 2) **Maintenez une vitesse régulière en utilisant le plus haut rapport possible.** C'est en accélérant et en freinant que l'énergie du carburant est dépensée. Les véhicules pourvus d'un régulateur de vitesse permettent de rouler à vitesse constante sur une route non encombrée ou sur autoroute.
- 3) **Enlevez toute charge inutile sur le véhicule** (barres de transport, galerie,...) la prise au vent et le poids augmentent la consommation de carburant.
- 4) **Entretenez régulièrement votre voiture et vérifiez la pression des pneus.** Plus la pression des pneumatiques est élevée, moins le véhicule consomme.
- 5) **Limitez l'usage de la climatisation et fermez les fenêtres de la voiture lorsqu'elle est en marche.**
- 6) **Avant de prendre le volant, évaluez votre parcours afin d'éviter les déplacements inutiles** en prenant soin de les regrouper.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, PARTICIPEZ !

Avec l'arrivée de l'automne, le retour du chauffage. Voici quelques astuces de « suisse énergie » pour économiser de l'énergie dans les pièces où des radiateurs sont installés.

Les radiateurs devraient diffuser leur chaleur sans entrave

Ne placez pas de meubles devant les radiateurs.
N'installez pas de rideaux devant les radiateurs.
Ne déposez pas d'objets sur les radiateurs.

Aérez brièvement, mais en grand

Ne laissez pas les fenêtres constamment entrouvertes (comme les fenêtres basculantes).

Aérez en grand 3 fois par jour entre 5 et 10 minutes, le temps de renouveler l'air (ouvrez plusieurs fenêtres en même temps).

Economisez aussi de nuit

Pendant la nuit, fermez si possible les fenêtres et les stores. Si vous dormez la fenêtre ouverte, réglez la vanne thermostatique sur position hors gel.

Utilisez les vannes thermostatiques

Normalement, la position médiane (3) de la vanne thermostatique correspond à une température ambiante de 20°C. Si ce n'est pas le cas, signalez-le à votre concierge.

Chaque degré supplémentaire de température ambiante correspond à un supplément de consommation d'énergie de 6%. Nous recommandons les réglages suivants pour les diverses pièces :

- ♦ Bureaux, pièces à vivre = position 3 = 20°C
- ♦ Chambres à coucher et salles de jeux = position 2-3 = 17-20°C
- ♦ Salles de bains, toilettes = position 3-4 = 20-23°C
- ♦ Entrée, vestibule = position 2 = 17°C

En cas d'absence de plus de 2 jours, baissez les vannes thermostatiques d'un cran.

Pour les pièces rarement occupées comme les chambres d'amis, réglez la vanne sur 1-2. Si de la condensation apparaît sur les fenêtres, remontez d'un cran.





ÉCLAIRAGE PERFORMANT A L'ÉCOLE MOLLIES

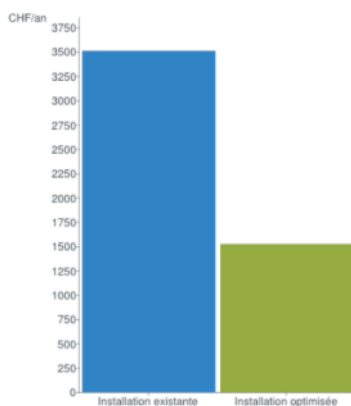
La Mairie a participé à l'offre éco21 des SIG « Optiwatt », menée par l'entreprise Terragir, pour auditer l'éclairage de ses bâtiments communaux.

Suite aux audits, le premier bâtiment à bénéficier d'une nouvelle installation est l'école Mollies. Les néons qui éclairaient les locaux jusqu'à présent dataient de la construction du bâtiment, il y a une vingtaine d'années. Il s'agissait de 191 tubes fluorescents d'une puissance de 36 W répartis dans 6 salles de classes, une salle d'appuis, des bureaux et des couloirs et qui restaient allumés entre 5 et 10 heures par jour, 4,5 jours par semaine, 39 semaines par an.

Durant les vacances scolaires, tous ces luminaires ont été remplacés par des tubes LED d'une puissance de 20W. Ce nouvel éclairage devrait faire économiser un peu plus de 9'000 kWh/an à l'école, ce qui représente un gain financier de CHF 2'000.- environ. Le retour sur investissement grâce à la déduction fiscale et à la prime éco21, ne devrait prendre que 3.65 ans.

Plusieurs autres bâtiments communaux vont suivre le même chemin d'ici à la fin de l'année : le centre de voirie, les restaurants Kutchi et de la Vigne Blanche, la Mairie et la salle Colovracum.

Coût de l'énergie avant et après travaux (sur 1 an)



TRANSFORMEZ VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE EN GESTE DE SOLIDARITÉ !

En Suisse, une personne change tous les 12 à 18 mois de téléphone portable. La plupart de nos vieux appareils sont simplement laissés à l'abandon avec comme seule fonction de parer une éventuelle panne à venir. On estime ainsi que 8 millions de portables sont inutilisés en Suisse, alors que plus de 50% peuvent encore servir et le reste être recyclé.

Depuis l'été 2014, la Commune du Bellevue s'associe à Terre des Hommes Suisse dans le cadre de la campagne Solidarcomm, qui collecte et valorise vos téléphones inutilisés en leur donnant une seconde vie. Solidarcomm associe à la démarche environnementale une dimension écologique, sociale, économique et solidaire :

ÉCOLOGIQUE

Permet de recycler les téléphones portables non utilisés. Les appareils qui ne fonctionnent plus sont recyclés en Suisse, dans le respect des normes environnementales, par l'intermédiaire de la Swico*. La Swico estime que sur 3.6 millions de téléphones portables vendus en Suisse chaque année, seuls 20% sont recyclés, contre plus de 85% des ordinateurs et autres appareils électroniques.

SOCIAL

Fournit du travail à l'entreprise sociale PRO, basée sur le canton de Genève, qui offre du travail à des personnes exclues de l'économie traditionnelle en raison de handicap. PRO trie, teste et reconditionne les portables, en effaçant toutes les données.

ÉCONOMIQUE

Vendus sur le marché international, les téléphones connaissent une nouvelle vie dans des pays à faible pouvoir d'achat, où les lignes fixes sont rares et chères. Au Sud, le taux d'équipement en téléphones portables a un impact direct sur l'accroissement du PIB par habitant. Les téléphones de 2^e main en provenance de Suisse ont une durée de vie 2 à 3 fois supérieure aux téléphones bon marché vendus sur place.



SOLIDAIRE

Tous les bénéfices de l'action Solidarcomm sont reversés à Terre des Hommes Suisse. Avec cet argent, l'association œuvre pour l'amélioration des conditions de vie d'enfants défavorisés en Afrique, Amérique latine et Asie, à travers plus de 50 projets de développement.

Que vous ayez 2, 20 ou 200 téléphones portables inutilisés, faites un geste simple et utile en les apportant à l'accueil de la Mairie.

Pour en savoir plus : www.solidarcomm.ch

* Swico Recycling est un système national, à but non lucratif, organisant le recyclage des appareils électriques et électroniques.



23^E MARCHE DE L'ESPOIR DIMANCHE 12 OCTOBRE 2014 – DE 11H00 À 17H30

Ne manquez pas le rendez-vous automnal qui se déroule chaque année sur le quai du Mont-Blanc et qui rassemble familles, amis, voisins, collègues à l'occasion de la Marche de l'Espoir.

En 2013, c'est plus de 4'300 marcheurs qui sont venus participer à cet évènement.

L'association Terre des Hommes qui est l'organisatrice de cette manifestation propose de soutenir un projet en faveur de l'Amazonie brésilienne qui permettra de soutenir un programme d'éducation différenciée pour les enfants Yanomami, peuple indigène du nord du Brésil parmi les derniers touchés par la « civilisation ».

La commune de Bellevue s'associe à cette initiative en versant pour chaque enfant belleviste inscrit CHF 1.- par kilomètre parcouru.

La journée sera rythmée par un lâcher de ballons à 11h00 sur le quai du Mont-Blanc, des animations pour enfants, et des délices culinaires du monde.

Pour vous inscrire il suffit de vous rendre sur le site internet : www.marchedeleespoir.ch, ou pour tout renseignement téléphoner au 022 737 36 28.

Venez nombreux les soutenir.



Aubonne, le 31 juillet 2014

Mme Isabelle Plater nouvelle directrice de la crèche intercommunale les 4 saisons

Depuis 2008, Mme Nathalie Mühlemann assure la direction de la crèche intercommunale les 4 saisons. Avec son mari, ils ont décidé de vivre une nouvelle expérience et quittent la Suisse pour s'installer à l'étranger. Elle quittera donc l'institution fin septembre 2014. Nous la remercions d'avance pour son engagement et son implication ainsi que pour sa collaboration active et positive lors du passage de la crèche intercommunale les 4 saisons au sein du réseau pop e poppa.

En collaboration avec le Comité de direction du Groupement intercommunal de la crèche, nous sommes heureux de vous annoncer l'engagement de **Mme Isabelle Plater** qui succèdera à Mme Mühlemann dans la fonction de directrice. Elle sera présente à la crèche dès la rentrée scolaire 2014/2015. Après une formation d'éducatrice du jeune enfant à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques à Lausanne, Mme Plater a évolué huit années dans le domaine de l'enfance et de la petite-enfance sur les cantons de Genève et Vaud. Elle a ensuite exercé environ quatre années comme directrice de structures d'accueil avant de prendre en 2013, la direction des unités d'accueil pour écoliers de la ville de Nyon. En 2011, elle a également obtenu son master de direction d'institutions éducatives, sociales et médico-sociales.

Nous nous réjouissons d'accueillir Mme Plater et lui souhaitons beaucoup de plaisir et plein de succès dans sa nouvelle fonction ainsi qu'au sein du réseau des crèches pop e poppa.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le Comité **pop e poppa**



REMISES DE PRIX DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, la commune de Bellevue récompense les élèves bellevistes ayant obtenu d'excellents résultats aux examens de fin d'année pour le diplôme ou la maturité.

Nous tenons à féliciter :

- Gaëlle Wavre et Nicolas Tamayo Lopez, lauréats du Collège et Ecole de Commerce André-Chavanne,
- Anja Warriner, lauréate du Collège Sismondi,
- Eva Torres Morgado, lauréate du Collège Voltaire,
- Emmanuel Luyet, lauréat du centre fédéral de formation professionnelle nature et environnement de Lullier.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de succès pour leur avenir.

SORTIE DES AÎNÉS

Le 4 juin 2014, ce sont près de 120 aînés qui ont profité de la sortie annuelle que la Mairie organise. Ce fut le seul jour de la semaine de temps pluvieux.

Heureusement que les activités prévues étaient pour une bonne partie indépendantes de ces turpitudes.

Après une visite au Vinorama de Lavaux, un repas a été servi aux convives à bord du bateau de la CGN « Henry-Dunant » pendant que celui-ci effectuait le tour du haut-lac. Partie de Montreux, l'embarcation y est revenue deux heures plus tard permettant ainsi aux trois cars de prendre la route pour Lausanne, afin de clore la journée par la visite du musée olympique.



La FASE – Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle – qui travaille en collaboration sur la région avec, entre autre, les communes de Bellevue et Genthod, s'occupe de l'encadrement de la jeunesse de 12 à 25 ans, dans différents domaines et notamment celui qui a trait au monde professionnel. Ainsi, le « petit job » est un des outils d'encadrement et d'apprentissage proposé par la Fondation, pour l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes pouvant être en difficulté.

Cette année, la Commune de Bellevue a offert la possibilité à des jeunes de travailler contre rémunération et sur la base d'un vrai contrat professionnel. C'est ainsi que lors de la manifestation « Ciné Gitana », deux jeunes se sont engagés à trier les déchets sur place et à prêter main forte aux employés communaux pour différents rangements de l'espace festif en fin de soirée. Il est important de souligner que lorsque l'on parle de petits jobs FASE, les jeunes sont encadrés sur le terrain, par nous-mêmes, les animateurs socioculturels travaillant sur la commune.

D'autres activités sont également mises en place au sein du local des jeunes de la Vigne Blanche qui ouvre ses portes aux jeunes de 12 à 17 ans, les mercredis de 16h à 19h et les vendredis de 18h à 22h. Au local, les jeunes, toujours encadrés par notre équipe d'animateurs socioculturels, viennent se divertir, se retrouver et monter des projets. Cette année, l'équipe a décidé de répondre à une nouvelle demande de la jeunesse en organisant un voyage. Il s'agira donc tout au long de l'année, de construire ce projet avec eux, de l'autofinancer en trouvant différentes occasions et façons d'engranger l'argent nécessaire.

L'année scolaire dernière avait été consacrée à la construction du projet Europapark en Allemagne, une sortie d'une journée haute en intensité ! Douze jeunes de Bellevue et de Genthod s'étaient engagés du mois d'août au mois de mai en participant notamment à différentes ventes de pâtisseries pour récolter les fonds nécessaires. Investis dans la construction du projet de A à Z, ces derniers n'ont pas failli à la tâche et ont pu partir entièrement à leurs frais vers cette destination ludique qu'eux-mêmes avaient choisie. Cette année, nous voyons plus grand, décidés à partir deux jours en avion en Europe. Ouvrant le bal des possibilités, la commune de Bellevue a donné aux jeunes leur première occasion d'avancer dans leur quête en faisant des ventes de pâtisseries à « Ciné Gitana ». Le projet est donc déjà amorcé et quelques sous déjà gagnés !

Fatma Foudhaily

TSHM - Référente sur les communes de Bellevue et Genthod

TROC DE BELLEVUE

Samedi 11 octobre 2014 de 9h à 12h

Salle communale de Bellevue

- **Vendredi 10.10.14** de 15h30 à 19h00 – **Réception des articles**
- **Samedi 11.10.14** de 13h15 à 13h45 – **Retrait & remboursement**

INSCRIPTIONS

(Attribution des Numéros de Vendeurs)

Virginie Polla, Tél. 078 639 39 28 lundi, mardi, jeudi de 20h à 22h

ape-bellevue@gapp.ch Indiquer nom+ adresse + téléphone / Indiquer si membre de l'APEB.

Pendant le troc, vente de pâtisseries des élèves de Bellevue !

L' A P E B
L'Association des Parents d'Elèves de Bellevue



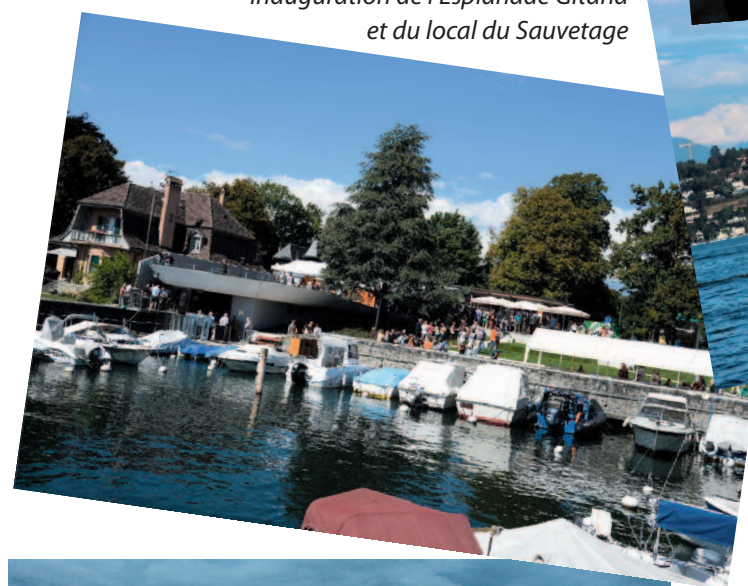
QUELQUES SOUVENIRS DES MANIFESTATIONS QUI ONT EU
LIEU CET ÉTÉ A BELLEVUE :



Promotions



Inauguration de l'Esplanade Gitana
et du local du Sauvetage



Fête du petit Lac



Ciné Gitana



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La Bibliothèque communale « Guillaume Fatio » propose, désormais, son catalogue des ouvrages au format PDF sur le site internet de la commune de Bellevue, vous permettant ainsi de faire un premier choix depuis chez vous.

Ce fichier sera régulièrement mis à jour. Pour rappel, la bibliothèque est située dans le bâtiment parascolaire des Aiglons et est ouverte chaque lundi, mardi et jeudi, de 16h00 à 18h00 et le mercredi de 9h30 à 11h30. Elle s'adresse aux petits comme aux grands !

Plus d'information sur: <http://www.mairie-bellevue.ch/fr/loisirssports/bibliotheques/>
ou via bibliotheque@mairie-bellevue.ch



CONTRÔLES RADAR

Des contrôles radar ont été effectués par la brigade du trafic, en deux emplacements, sur la route de Vireloup; au niveau du numéro 8 et du chemin du Gobé. Les limitations de vitesse sont à 50 km/h à ces deux endroits.

À la hauteur du numéro 8, le radar a été posé le 27 juin 2014 entre 15h00 et 16h35. Sur un nombre total de 842 véhicules contrôlés, 22.68% d'eux dépassaient la limite des 50 km/h. La vitesse la plus élevée enregistrée à cet endroit était de 81km/h.

À la hauteur du chemin du Gobé, le contrôle a eu lieu le 30 juin 2014 entre 10h00 et 11h30. 447 véhicules ont été enregistrés dont 18.57% au-dessus de la vitesse autorisée. L'excès de vitesse le plus important concerne un automobiliste flashé à 95 km/h, soit 45 km/h au-dessus de la limite ! D'autres contrôles seront effectués sur le territoire de la commune.

POLICE: SOIRÉE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES VOLS À L'ASTUCE ET DES ESCROQUERIES

Le 26 mai dernier, les communes de Bellevue et de Genthod ont organisé conjointement une séance d'information au sujet de la prévention des vols à l'astuce et des escroqueries.

Après une introduction et un mot de bienvenue de M. Andreas Baumgartner, Adjoint au Maire de Genthod, la parole a été donnée à la Police. Dans un premier temps, les statistiques concernant les cambriolages sur les territoires des deux communes et sur le canton de Genève en général ont été exposées. Puis, quelques exemples de vols à l'astuce ont été donnés.

Retenez ce qui suit et faites passer le message autour de vous:

- Les victimes sont principalement des personnes âgées et ces délits sont commis durant la journée.

Vols à l'astuce dits "à la fausse qualité"

Ces vols sont commis par des délinquants se présentant au domicile de leurs futures victimes comme:

- des (faux) policiers (toujours en civil),
- des (faux) plombiers, storistes,...
- des (fausses) assistantes sociales, pharmaciennes,...
- des (faux) employés de régie, de mairie...
- des personnes faisant signer une (fausse) pétition, demandant un verre d'eau,...

Prenons l'exemple du faux plombier pour illustrer un mode opératoire:

- on sonne à la porte,
- un (faux) plombier se dit mandaté par la régie,

- il demande la participation de la victime pour vérifier l'écoulement des robinets,
- il fouille rapidement l'appartement et vole la victime,
- il quitte normalement les lieux.

En clair, méfiez-vous de toute personne qui sonne chez vous, que vous ne connaissez pas, que vous n'attendez pas. Demandez toujours une preuve en cas de doute. Si le doute subsiste, appelez le 117.

Escroqueries dites "aux faux neveux"

Ces vols sont commis, par téléphone, comme suit:

- appel en langue allemande ou italienne,
- la personne se fait passer pour votre neveu,
- ce neveu est en train de finaliser une transaction financière (maison, appartement, voiture,...) et il lui manque une certaine somme qu'il vous demande de lui prêter,
- il ne peut pas se déplacer personnellement,
- il va vous envoyer une personne de confiance (notaire, secrétaire du notaire,...) pour que vous lui remettiez l'argent.

Dans le cas des escroqueries aux faux neveux, la victime fait toujours l'objet d'un harcèlement téléphonique tout au long du processus. Si vous recevez un appel qui ressemble à ce qui est décrit plus haut, appelez le 117.

Ce qu'il faut savoir sur le 117:

- vous tomberez toujours sur un répondeur,
- votre appel est placé en liste d'attente (si vous raccrochez et rappelez, vous serez redirigés en fin de liste),
- votre appel est enregistré (même durant l'attente),
- la Police vous répondra dans les meilleurs délais.

N'oubliez pas:

Porte du logement fermée = sécurité

Porte du logement ouverte = vulnérabilité

Ce que la Police vous conseille de faire:

- ne pas ouvrir la porte sans être certain de qui se trouve derrière
- si l'inconnu s'annonce comme plombier, appelez la régie ou le concierge pour vérifier (sans ouvrir la porte!)
- si l'inconnu s'annonce comme policier, demandez son numéro matricule et appelez le 117 pour le vérifier (sans ouvrir la porte!).





NOUVEAU AU P+R DES TUILERIES, DES BILLETS JOURNALIERS

De nouveaux horodateurs permettent l'achat de billets spéciaux. Ils émettent un ticket pour le pare-brise et des titres de transports pour les passagers.

En règle générale, les P+R sont réservés aux pendulaires habitant ou travaillant à plus de 2 kilomètres du parking et n'ayant pas de transports publics à proximité de leur domicile.

Le «P+R journalier» vise au contraire n'importe quel automobiliste «se rendant à une manifestation sportive, allant voir un client en ville ou voulant s'y garer le week-end», souligne Luc Barthassat, Conseiller d'Etat, lors de l'inauguration le 23 mai 2014.

Les automobilistes peuvent laisser leur véhicule et acheter un billet de transports Unireso pour toute la journée. Les tarifs sont de 12 francs pour une ou deux personnes, 16 francs pour trois voyageurs et 20 francs pour quatre. Plus d'informations sur le site: www.ge.ch/parkings/

UN CANTON EST NÉ

L'Histoire en images racontée par Bridget et Caroline Dommen.



Mademoiselle de Trop
Ed: La Joie de Lire.



Le Journal de Marie-Amélie
Ed: La Joie de Lire.

Le mercredi 24 septembre de 15h30 à 17h00, goûter offert

Société de Lecture : 11, Grand'Rue, 1204 Genève, 022 311 45 90

Age conseillé : dès 7 ans

C'est sur les pas d'Anna Lullin, femme de caractère et de conviction, que nous allons découvrir des moments décisifs de l'histoire genevoise. À travers le regard de Marie-Mélie, fillette qui travaille chez de riches bourgeois de la ville, nous allons parcourir ces faits marquants sous l'angle de la vie quotidienne.

AGENDA

OCTOBRE 2014

- Ven 3 au mar 7 :** Exposition SOS enfants des rues du Vietnam, journée, salle Colovracum
- Samedi 4 :** Journée portes ouvertes Yankadiy, salle communale et Foyer
- Mardi 7 :** Séance du CM, 20h30, présentation du budget
- Samedi 11 :** Troc d'automne organisé par l'APEB, salle communale et Foyer, 8h30-15h00
- Lun 20 au ven 24 :** Vacances scolaires d'automne
- Mer 29 au dim 2 :** Exposition des Artisans, salle Colovracum

NOVEMBRE 2014

- Samedi 1er :** Soirée Country, Bellevistes, salle communale et Foyer
- Mer 5 au sam 15 :** Exposition publique, Fondation, salle Colovracum, projet de construction logements au ch. des Tuilots
- Mardi 11 :** Séance du CM, 20h30, approbation du budget 2014
- Mercredi 12 :** Fondue des aînés, détails à venir
- Sam 29 et dim 30 :** Marché de Noël des Artisans, salle communale
- Dimanche 30 :** Votation populaire

DECEMBRE 2014 CALENDRIER DE L'AVENT

- organisé par le Club des Bellevistes
- Vendredi 12 :** Fête de l'Escalade, détails à venir
- Jeudi 18 :** Fête de Noël, école de Bellevue, 19h00
- Lun 22 au ven 2 :** Vacances scolaires de Noël et Nouvel An



NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales, ambulances :	144
Service du Feu :	118
Police :	117
Gendarmerie de Versoix :	022 427 98 50
Empoisonnements :	145
Genève-Médecins :	022 754 54 54
Médecins Urgences :	022 322 20 20
SOS Médecins :	022 748 49 50
Urgences de l'Hôpital de la Tour :	022 719 60 00 et 022 719 61 11
Vétérinaires de garde :	0900 83 83 43

Pour les Associations communales qui souhaiteraient publier des informations, ou les personnes désirant suggérer un article, la diffusion du journal « Votre Mairie vous informe » a lieu en mars, juin, septembre et décembre avec **un délai de reddition des articles au 10 du mois précédent.**

SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329
CP 44 - 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20
Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h00 à 13h00
- Les jeudis de 13h30 à 19h00
- Les vendredis: fermé

-  Administration communale
-  Sécurité
-  Culture et loisirs
-  Social – petite enfance
-  Technique – Bâtiments – Services extérieurs
-  Développement durable
-  Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur notre site internet sous "Publications".



Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



MIXTE
Issu de sources
responsables
FSC® C103623